Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMISSION DES FINANCES DU GRAND CONSEIL

Programme cantonal d'assainissement des bâtiments 2009 bouclé

Dans sa séance de la semaine passée, la Commission des finances du Grand Conseil a adopté, à l'unanimité des membres présents, la demande de crédit supplémentaire de CHF 8'710'000 visant au bouclement du Programme cantonal d'assainissement des bâtiments 2009 (PCAB 2009).

Dans le cadre des débats parlementaires sur le budget cantonal 2009, le Grand Conseil avait décidé de la mise en oeuvre rapide du PCBA pour une durée limitée au 31 décembre 2010. Un partenariat avec la Fondation du Centime Climatique avait également été mis en place.

Ce programme a rencontré un tel succès que les entreprises ont été submergées par les travaux à accomplir. Un certain nombre de documents justifiant l'achèvement des projets ne pourra être fourni que durant le premier trimestre 2011. La masse la plus importante du flux financier surviendra dès lors durant cette période.

De manière à pouvoir boucler ce programme, la Commission des finances du Grand Conseil a validé la demande de crédit supplémentaire soumise par le Département de la sécurité et de l'environnement en faveur du Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN). Cette requête, entièrement compensée par le biais du Fonds cantonal pour l'énergie, n'a aucun effet comptable rétroactif sur le budget 2010.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 février 2011

M. Frédéric Grognuz, président de la Commission des finances, 021 977.01.31 ou 079 401.65.58